

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2012	PCDR classique	Acquisition et aménagement d'une maison de village à LAHERIE	Montant total des travaux : 440.333,14€ Subvention promesse : 370.487,71€	15-04-2016

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	
---	-----	--

Le bien est-il loué ?	Convention avec le Comité de village – en 2024 reprise des locations par la Ville – plus de Comité
Si le patrimoine est loué ¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.	
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	/

Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Frais électricité	Montant annuel	
	Frais eau	Montant annuel	
	Frais énergie et autres	Montant annuel	
Bénéfices ² = recettes moins charges		Montant annuel	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	/
-----------------------------	---

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Salle de mariage, baptême, anniversaire
	Evènements divers publics et privés
	Réunions – concertation citoyennes
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2015	PCDR classique	Aménagement de la place centrale et construction d'une maison de village à NAMOUSSART	Montant total : 1.204.007,03€ Subside reçu : 679.002,76€	23-12-2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	

Le bien est-il loué ?	Convention avec le Comité de village
Si le patrimoine est loué ⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.	
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	

Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Frais électricité	Montant annuel	
	Frais eau	Montant annuel	
	Frais énergie et autres	Montant annuel	
Bénéfices ⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices	/		

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Salle de mariage, baptême, anniversaire
	Evènements divers publics et privés
	Réunions – concertation citoyennes
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique	Acquisition et construction d'une maison de village à TOURNAY	Montant total : 970.415,80€ Subside reçu : 607.348,52€ Achat terrain : 135.000€	08-10-2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	

Le bien est-il loué ?	Convention avec le Comité de village
Si le patrimoine est loué ⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.	
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	/

Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Frais électricité	Montant annuel	
	Frais eau	Montant annuel	
	Frais énergie et autres	Montant annuel	
Bénéfices ⁸ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices	/		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹	
	Salle de mariage, baptême, anniversaire

⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁸ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Evènements divers publics et privés
	Réunions – concertation citoyennes
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2013	PCDR classique	Maison rurale de l'entité à NEUFCHATEAU	Montant total : 806.495,72 HTVA€ + cuisine Subside reçu : 667.566,95€	09-05-2018

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	

Le bien est-il loué ?		Non
Si le patrimoine est loué ¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	/	

Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Frais électricité	Montant annuel	
	Frais eau	Montant annuel	
	Frais énergie et autres	Montant annuel	
Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices	/		

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Salle de mariage, baptême, anniversaire
	Evènements divers publics et privés
	Réunions – concertation citoyennes
	GAC, exposition, Centre-Culturel, théâtre, dons de sang,....
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹³	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁴
2022	2022	17/02/2025	Néant
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹⁵	11/01/2024 : CLDR – approfondissement des projets du pilier social	Nombre de présents	15 participants et 6 excusés
	08/02/2024 : CLDR - Présentation des projets matériels et immatériels potentiels du lot 1 / Programmation des projets matériels et immatériels des lots 2 et 3		18 participants et 3 excusés
	09/03/2024 : CLDR - visite de terrain – les projets matériels du lot 1		16 participants et 7 excusés
	21/03/2024 : CLDR - Approfondissement de 5 projets matériels du lot 1 sur base de premières esquisses de l'auteur		11 participants et 2 excusés
	04/04/2024 : CLDR - Approfondissement de 4 projets matériels du lot 1 sur base de premières esquisses de l'auteur		14 participants et 5 excusés
	18/04/2024 : CLDR - Présentation de la stratégie de développement / Le défi du PCDR / Programmation du lot 1 / Programmation des lots 2 et 3		16 participants et 4 excusés
	02/05/2024 : CLDR - le défi du PCDR / relecture des fiches-projets du PCDR		14 participants et 3 excusés
	06/06/2024 : CLDR - approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première demande de convention DR		18 participants et 2 excusés
	19/12/2024 : comité de sélection du budget participatif communal		10 participants et 6 excusés
	11/03/2025 : Accueil des nouveaux membres de la CLDR / Le point sur le PCDR / Rapport annuel de développement rural – PCDR 2009-2019 / Mise en œuvre des projets immatériels du lot 1		18 participants et 3 excusés

¹³ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁴ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁵ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural

La période de validité du 1^{er} PCDR courait jusqu'au 27 mars 2019.

En 2024, l'élaboration du 2^{ème} PCDR prend fin :

- Les différents projets ressortis des réflexions des groupes de travail thématiques et des réunions stratégiques de CLDR ont été approfondis par pilier du DD.
- La CLDR a établi la répartition des projets dans les lots.
- Les projets du lot 1 ont fait l'objet d'une visite de terrain préalable, puis ont été approfondis en réunion de CLDR sur base d'esquisses proposées par l'auteur.
- La CLDR a établi la programmation finale des projets et a relu les différentes fiches-projets.
- Elle a approuvé l'avant-projet de PCDR et la première demande de convention DR début juin.

Après avoir obtenu l'avis de recevabilité, le Conseil communal a approuvé à son tour le projet de PCDR et la première demande de convention DR début juillet.

Le PCDR a été présenté en Pôle Aménagement du Territoire le 20/09/2024 et a reçu un avis favorable.

→ La Commune et la CLDR attendent que le Gouvernement wallon approuve le PCDR.

Parmi ses actions, la CLDR joue également le rôle de comité de sélection dans le cadre du budget participatif annuel mis en place par la Commune depuis 2022.

En attendant la reconnaissance du PCDR par le Gouvernement wallon, la CLDR se concentre sur la mise en œuvre de projets immatériels inscrits au lot 1.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	IM 1.01
Intitulé du projet	Gestion des salles et maisons de village
Priorité du projet	Lot 1 – priorité 1
Calendrier d'exécution	2025

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	IM 1.05
Intitulé du projet	Soutien à la vie associative
Priorité du projet	Lot 1 – priorité 2
Calendrier d'exécution	2025

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	IM 1.02
Intitulé du projet	Valorisation de la filière alimentaire locale
Priorité du projet	Lot 1 – priorité 3
Calendrier d'exécution	2025 - 2026

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	IM 1.08
Intitulé du projet	Développement d'une politique de mobilité douce
Priorité du projet	Lot 1 – priorité 4
Calendrier d'exécution	2025 - 2026

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside reçu (1)
			Rue	N°	Code postal	Localité					
84043-1-01	P1-02	Acquisition et aménagement d'une maison de village à Lahérie	Route de Motechet	6	6840	Lahérie	€ 440.333,14	1	€ 370.487,71		€ -
84043-1-02	P1-01	Maison rurale de l'entité à Neufchateau	Avenue de la Victoire	25	6840	Neufchâteau	€ 1.064.275,61	1	€ 556.357,45		€ -
84043-1-03	P1-04	Aménagement de la place centrale et construction d'une maison de village à Namous	Route de l'Aunai		6840	Namoussart	€ 1.204.007,03	1	€ 712.539,20		€ -
84043-1-04	P1-06	Acquisition et construction d'une maison de village à Tournay	Torimont	17	6840	Tournay	€ 1.105.415,80	1	€ 649.691,35		€ -

Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant- projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant- projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché
	€ -		€ -		Réalisé	8-05-2013	19-10-2011	11-04-2013	29-07-2013	19-09-2013	19-08-2013	12-11-2013
	€ -		€ -		Réalisé	22-04-2013	26-11-2008	7-02-2014	4-07-2014	5-07-2015	3-02-2021	8-09-2015
	€ -		€ -		Réalisé	23-01-2015	1-08-2013	13-03-2015	3-03-2015	23-10-2015	21-10-2015	27-10-2015
	€ -		€ -		Réalisé	22-03-2016	20-06-2013	8-07-2016	12-08-2016	11-05-2017	26-06-2017	23-06-2017

Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
9-04-2014	2-07-2014	1-10-2014	26-11-2015	18-01-2017	9-01-2018			2024 :
17-12-2015	18-05-2016	18-05-2016	27-02-2018	3-02-2021	10-03-2020			2024 :
28-12-2015	27-04-2016	1-07-2016	27-02-2018	26-05-2020	24-02-2021			2024 :
2-10-2017	9-03-2018	25-05-2018	15-04-2019	25-09-2020	29-03-2022			2024 :